

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

neodisher endo MED

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

PC35 désinfectants
Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Chemische Fabrik Dr. Weigert GmbH & Co. KG
Mühlenhagen 85
D-20539 Hamburg
No. de téléphone +49 40 789 60 0
No. Fax +49 40 789 60 120
Adresse email de la sida@drweigert.de
personne
responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Antigifcentrum / Centre Antipoisons: 070 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

terme.

Conseils de prudence

P273	Éviter le rejet dans l'environnement.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Éliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient N,N-didécyl-N-méthyl-poly(oxyéthyl)ammoniumpropionate; isotridécanol, éthoxylé

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Composants dangereux

N,N-didécyl-N-méthyl-poly(oxyéthyl)ammoniumpropionate

No. CAS	94667-33-1
No. EINECS	619-057-3
Numéro d'enregistrement	01-2119950327-36
Concentration	>= 10 < 25 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
	Acute Tox. 4 H302
	Skin Corr. 1B H314
	Eye Dam. 1 H318
	Aquatic Acute 1 H400
	Aquatic Chronic 1 H410

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

	Aquatic Acute 1	M = 10
	Aquatic Chronic 1	M = 1
ATE	orale	1.157 mg/kg

éthanediol

No. CAS	107-21-1
No. EINECS	203-473-3
Numéro d'enregistrement	01-2119456816-28
Concentration	>= 1 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	
	Acute Tox. 4 H302
	STOT RE 2 H373
	Voie d'exposition: orale

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

cATpE orale 500 mg/kg

2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

No. CAS 112-34-5
No. EINECS 203-961-6
Numéro 01-2119475104-44

d'enregistrement

Concentration ≥ 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Eye Irrit. 2 H319

propan-2-ol

No. CAS 67-63-0
No. EINECS 200-661-7
Numéro 01-2119457558-25

d'enregistrement

Concentration ≥ 1 < 10 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Flam. Liq. 2 H225
Eye Irrit. 2 H319
STOT SE 3 H336

isotridécanol, éthoxylé

No. CAS 69011-36-5
Concentration ≥ 1 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Acute Tox. 4 H302
Eye Dam. 1 H318

Voie d'exposition: orale

ATE orale 300 mg/kg

alcools gras alcoylés

No. CAS 120313-48-6
Concentration ≥ 1 < 10 %
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Skin Irrit. 2 H315
Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 3 H412

Autres données

pour le texte des avertissements de danger H voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Procéder à un lavage corporel soigneux (douche ou bain). Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas d'inhalation de brouillard, demander l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Conduire chez le médecin.

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Conserver le récipient bien fermé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit n'est pas combustible.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur > 0 < 30 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après 8A Matières dangereuses combustibles corrosives
TRGS 510

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

pas de données

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle ***

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition ***

éthanediol

Liste	Arrêté royal...			
Valeur	52	mg/m ³	20	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	104	mg/m ³	40	ppm(V)
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: D; Remarque: D,M				

éthanediol

Liste	IOELV			
Type	IOELV			
Valeur	52	mg/m ³	20	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	104	mg/m ³	40	ppm(V)
Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: Sk; Remarque: Skin				

propan-2-ol

Liste	Arrêté royal...			
Valeur	500	mg/m ³	200	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	1000	mg/m ³	400	ppm(V)

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

Liste	Arrêté royal...			
Valeur	67,5	mg/m ³	10	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	101,2	mg/m ³	15	ppm(V)

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

Liste	IOELV			
Type	IOELV			
Valeur	67,5	mg/m ³	10	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	101,2	mg/m ³	15	ppm(V)

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Protection respiratoire - Note

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Filtre à particules P2

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Utilisation Contact permanent avec les mains

Matériau approprié néoprène

Épaisseur du gant $\geq$ 0,65 mm

Temps de pénétration $>$ 480 min

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant $\geq$ 0,4 mm

Temps de pénétration $>$ 480 min

Matériau approprié butyle

Épaisseur du gant $\geq$ 0,7 mm

Temps de pénétration $>$ 480 min

Utilisation Contact de courte durée avec les mains

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant $\geq$ 0,11 mm

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Chaussures de sécurité

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière Liquide, limpide

Couleur incolore à jaunâtre

Odeur caractéristique

Point de fusion

Remarque non déterminé

Point de congélation

Remarque non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

inflammabilité

évaluation Non applicable

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque non déterminé

Point d'éclair

Valeur 54 °C

méthode c.c.

Remarque Negative results are obtained in the sustained combustibility test (UN

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

test L.2).

Température d'inflammabilité

Remarque non déterminé

température de décomposition

Remarque

Remarque non déterminé

valeur pH

Valeur env. 6,5
température 20 °C

Viscosité

dynamique

Valeur < 50 mPa.s
température 20 °C

solubilité(s)

Remarque non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité et/ou densité relative

Valeur 1,00 g/cm³
température 20 °C

Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque miscible en toutes proportions

propriétés explosives

évaluation non

Propriétés comburantes

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

ATE	>	2000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		
Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

N,N-didécyI-N-méthyl-poly(oxyéthyl)ammoniumpropionate

Espèces	rat		
DL50		1157	mg/kg
méthode	OCDE 401		

propan-2-ol

Espèces	rat		
DL50		5840	mg/kg
méthode	OCDE 401		

isotridécanol, éthoxylé

Espèces	rat		
DL50	>	300	à 2000 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

propan-2-ol

Espèces	lapin		
DL50		13900	mg/kg
méthode	OCDE 402		

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

propan-2-ol

Espèces	rat		
CL 50	>	25	mg/l
Durée d'exposition		6	h
Administration/Forme	Vapeurs		
méthode	OCDE 403		

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	Corrosif
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

isotridécanol, éthoxylé

Espèces	lapin
évaluation	Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	Corrosif
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

isotridécanol, éthoxylé

Espèces	lapin
évaluation	Irritant - risque de lésions oculaires graves

sensibilisation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Mutagénicité

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Toxicité pour la reproduction

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Cancérogénicité

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Exposition unique

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

exposition répétée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

Indications générales

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)

N,N-didécy-N-méthyl-poly(oxyéthyl)ammoniumpropionate

Espèces	Poisson zèbre (<i>Brachydanio rerio</i>)	
CL 50	0,78	mg/l
Durée d'exposition	96	h
méthode	OCDE 203	

isotridécanol, éthoxylé

Espèces	carpe (<i>Cyprinus carpio</i>)	
CL 50	> 1	à 10 mg/l
Durée d'exposition	96	h
méthode	OCDE 203	

propan-2-ol

Espèces	Pimephales promelas	
CL 50	9640	mg/l
Durée d'exposition	96	h

alcools gras alcoylés

Espèces	cyprins dorés (<i>Leuciscus idus</i>)	
CL 50	> 1	à 10 mg/l
Durée d'exposition	96	h

Toxicité pour les daphnies (Composants)

N,N-didécy-N-méthyl-poly(oxyéthyl)ammoniumpropionate

Espèces	Daphnia magna	
CE50	0,07	mg/l
Durée d'exposition	48	h
méthode	OCDE 202	

isotridécanol, éthoxylé

Espèces	Daphnia magna	
CE50	> 1	à 10 mg/l
Durée d'exposition	48	h
méthode	OCDE 202	

propan-2-ol

Espèces	Daphnia magna	
CL 50	env. 10000	mg/l
Durée d'exposition	48	h

alcools gras alcoylés

Espèces	Daphnia magna	
CE50	> 0,1	à 1 mg/l
Durée d'exposition	48	h
méthode	OCDE 202	

Toxicité pour les algues (Composants)

N,N-didécy-N-méthyl-poly(oxyéthyl)ammoniumpropionate

Espèces	Scenedesmus subspicatus	
EbC50	0,15	mg/l
Durée d'exposition	72	h
méthode	OCDE 201	

isotridécanol, éthoxylé

Espèces	Scenedesmus subspicatus	
CE50	> 1	à 10 mg/l
Durée d'exposition	72	h
méthode	OCDE 201	

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

propan-2-ol

Espèces	Scenedesmus subspicatus	
CI50	> 1000	mg/l
Durée d'exposition	72 h	

alcools gras alcoylés

Espèces	Scenedesmus subspicatus	
CE50	> 0,1 à 1	mg/l
Durée d'exposition	72 h	
méthode	OCDE 201	

Toxicité pour les bactéries (Composants)

N,N-didécyI-N-méthyl-poly(oxyéthyl)ammoniumpropionate

Espèces	boue activée	
CE50	16,8	mg/l
Durée d'exposition	3 h	
méthode	OCDE 209	

isotridécanol, éthoxylé

Espèces	boue activée	
CE50	140	mg/l

propan-2-ol

Espèces	boue activée	
CE50	> 100	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

Biodégradabilité (Composants)

isotridécanol, éthoxylé

évaluation	Facilement biodégradable (critères OCDE)
------------	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque	non déterminé
----------	---------------

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT
Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE	18 01 06*	produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses
Code de déchets CEE	20 01 29*	détergents contenant des substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Code de déchets CEE	15 01 02	emballages en matières plastiques
---------------------	----------	-----------------------------------

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

Code de déchets CEE	15 01 10*	emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus
---------------------	-----------	--

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
Code IMDG «groupes de séparation»		0 Non applicable	
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1903	1903	1903
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	DÉSINFECTANT LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (N,N-didécyI-N-méthyl-poly(oxyét hyl)ammoniumpropionate)	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (N,N-didecyl-N-methyl-poly(oxyet hyl)ammonium propionate)	DISINFECTANT, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (N,N-didecyl-N-methyl-poly(oxy ethyl)ammonium propionate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Quantité limitée	5 l	5 l	
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin  ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Voir paragraphes 6 à 8

Autres informations

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI
Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégories d'accident suivant la Directive 2012/18/UE

Catégorie	E1	Danger pour l'environnement aquatique	100	t	200	t
-----------	----	--	-----	---	-----	---

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

Composants (règlement (CE) no 648/2004)

moins de 5 %:

agents de surface non ioniques

Autres ingrédients

désinfectants

COV

COV (CE) 0 %

Autres réglementations

Observer les contraintes liées au travail des jeunes.

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Corr. 1B	H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 3	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée
STOT SE 3	STOT rép., Catégorie 2
	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT

neodisher endo MED

Version: 3 / BE

remplace la version: 2 /
BE

Date de révision:
26.04.2024

Date d'impression
07.08.24

un., Catégorie 3

abréviations

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
ICAO: International Civil Aviation Organization
IATA: International Air Transport Association
VOC: Volatile Organic Compound
LD: Lethal dose
LC: Lethal concentration
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative
SVHC: Substances of very high concern
MARPOL 73/78: International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973 as modified by the Protocol of 1978 (MARPOL: Marine Pollution)
IBC: Intermediate Bulk Container
CAS: Chemical Abstracts Service
ISO: International Organization for Standardization
OEL: Occupational exposure limit
OECD: Organisation for Economic Co-operation and Development
UN: United Nations
IMO: International Maritime Organization

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.